



Genève, le 19 août 2019

Aux représentant(e)s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Rentrée scolaire 2019

Ce lundi 26 août, près de 77'000 élèves et plus de 7'000 enseignant·e·s reprendront le chemin de l'école. La principale nouveauté de la rentrée concerne le cycle d'orientation dont la grille horaire sera modifiée dès cette année. Par ailleurs, le déploiement de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans se poursuit par le renforcement de l'offre mise en place en 2018 et par l'ouverture de collaborations avec des partenaires externes, notamment les entreprises. De plus, l'enseignement spécialisé va augmenter largement ses prestations de soutien auprès de l'enseignement régulier. Enfin, dans le cadre de l'éducation au numérique, 38 projets innovants seront lancés cette année. Malgré la forte augmentation du nombre d'élèves (+1'172, dont plus de 860 à l'école primaire), les conditions-cadre sont stables.

La principale nouveauté de la rentrée concerne le CO. En effet, après quelques années, l'analyse du "nouveau cycle" de 2011 montre que des changements sont nécessaires. Dans un premier temps et dans l'attente d'évolutions plus importantes, des ajustements de la grille horaire seront mis en place pour la volée entrant en 9ème cette année. Ils consistent à harmoniser le nombre de périodes par année entre les regroupements ou sections, à introduire dès la 10ème d'un profil "sciences appliquées" pour les élèves de la section Langues et Communication, à augmenter nombre de périodes d'éducation physique, à renforcer l'enseignement de l'IOSP (information et orientation scolaire et professionnelle) ainsi que de celui du latin en 9ème (deux périodes par semaine au lieu d'une pour les élèves de 9R3, évaluation trimestrielle qui figurera dorénavant dans le bulletin scolaire et introduction d'un nouveau moyen d'enseignement).

Le DIP poursuit le développement de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans inaugurée l'an dernier. En 2018-2019, le département avait concentré ses efforts sur le déploiement de nouvelles prestations internes au DIP, permettant ainsi de proposer des solutions à plus de 700 jeunes qui, sans cela, auraient décroché. En 2019-2020, ces efforts se poursuivent dans deux directions : un renforcement et une adaptation de l'offre présentée en 2018 ainsi

que l'élaboration de nouveaux dispositifs en collaboration avec des partenaires externes, notamment les entreprises et les organismes actifs dans le domaine de la pré-qualification.

En ce qui concerne l'école primaire, il faut souligner le renforcement de l'encadrement des élèves. Ainsi, des équipes pluridisciplinaires seront déployées dans 5 nouveaux établissements (soit 21 au total). Dans l'attente de la généralisation de ces équipes à l'ensemble des 58 établissements du canton, l'encadrement de santé sera fortement augmenté et tous les établissements du canton bénéficieront désormais au moins d'un 50% de poste d'éducateur·trice.

En parallèle, le département continue à affiner et à consolider l'enseignement spécialisé afin de proposer des prestations au plus près des besoins des élèves, avec une plus forte collaboration entre enseignements régulier et spécialisé. A cette rentrée, cela se manifestera notamment par une très forte augmentation du nombre des élèves se trouvant dans l'enseignement régulier du primaire et qui bénéficieront d'un soutien pédagogique ou – ce qui est nouveau – éducatif de la part de l'enseignement spécialisé. A noter également le développement de l'Ecole de formation préprofessionnelle, avec un cursus de 3 ans et une présence accrue des maîtres d'atelier, afin d'ouvrir plus de perspectives dans le monde professionnel.

De surcroît, dans le cadre du développement de l'enseignement au numérique et par le numérique, 38 démarches expérimentales commenceront cette année dans tous les degrés d'enseignement. Fruits d'un appel à projets innovants lancé en automne 2018, elles portent tant sur la création de ressources numériques, que sur l'expérimentation de nouvelles approches pédagogiques, la prévention des risques du numérique ou la mise en place de dispositifs pour aider les élèves à besoins particuliers.

Enfin, le DIP commémorera les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant par l'opération "Un mois-un droit" qui rythmera l'année scolaire autour d'activités proposées en lien avec cette thématique.

Ces avancées ont lieu dans un contexte de stabilité des conditions-cadre, malgré la forte hausse démographique qui continue à mettre le système sous tension. En effet, près de 1200 élèves supplémentaires sont attendus à cette rentrée, dont plus de 860 au primaire.

Les chiffres-clés de la rentrée

La rentrée 2019 verra près de 77'000 élèves reprendre le chemin de l'école (primaire : 36'511 ; cycle d'orientation : 13'212 ; secondaire II : 25'222 ; spécialisé : 1'948). Si les effectifs baissent au cycle d'orientation (-161), ils augmentent au primaire (+863) et au secondaire II (+394). Ils sont en augmentation également dans l'enseignement spécialisé (+76). Ces élèves seront encadrés par un peu plus de 7'000 enseignant·e·s. Pour répondre aux besoins nouveaux et pour compenser les départs, 375 nouveaux enseignant·e·s ont été engagé·e·s (*primaire : 144 ; cycle d'orientation : 120 ; secondaire II : 88 ; spécialisé : 23*).

Pour tout complément d'information :

*M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la communication,
Tél. +41 (22) 546 69 68 ou 079 754 25 90, email : pierre-antoine.preti@etat.ge.ch*